

*Les crédits*

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Cinq minutes pour la période des questions et des commentaires. La parole est au député de Thunder Bay—Atikokan.

**M. Iain Angus (Thunder Bay—Atikokan):** Monsieur le Président, je veux seulement profiter de l'occasion pour appuyer l'amendement proposé par le député de Kenora—Rainy River.

Sonia Hartwick, les sapeurs-pompiers de Dryden, la municipalité, enfin toutes les personnes qui ont risqué leur vie pour porter secours aux survivants méritent d'être félicitées.

Je suggère que cette motion soit soumise à la Chambre et officiellement adoptée.

**M. Lee Richardson (secrétaire parlementaire du ministre des Transports):** Comme mon collègue de Thunder Bay—Atikokan qui m'a précédé, au nom de mes collègues de ce côté-ci de la Chambre, je voudrais aussi remercier le député de Kenora—Rainy River pour son geste plein de délicatesse et assurer également de notre reconnaissance les héroïques survivants et les habitants de Dryden.

[Français]

**Le président suppléant (M. DeBlois):** Après consultation, l'amendement proposé par l'honorable député de Kenora—Rainy River, appuyé par l'honorable député de Thunder Bay—Nipigon, ne répond pas aux règles de la Chambre, puisqu'il déborde la substance de la motion principale. Mais comme il semble y avoir un consensus et que le Président est le serviteur de cette Chambre, s'il y a consentement unanime pour que cet amendement soit incorporé, je me plierai volontiers à la décision des députés de la Chambre.

Y a-t-il consentement unanime pour que l'amendement soit incorporé à la motion principale?

**Des voix:** D'accord.

[Traduction]

**M. Joe Comuzzi (Thunder Bay—Nipigon):** Monsieur le Président, je suis très heureux de prendre aujourd'hui la parole à la Chambre pour ajouter mes commentaires à ceux que nous avons déjà entendus.

Il est grand temps que la Chambre rende l'hommage qui est dû aux personnes qui se sont montrées à la hauteur des circonstances et qui ont aidé les survivants de cette catastrophe aérienne et les familles des victimes à supporter cette terrible épreuve.

Je félicite mon collègue de Kenora—Rainy River et j'ai écouté très attentivement ce qu'il a dit. La motion qui

vient d'être adoptée à l'unanimité règle assurément ces questions qui n'avaient pas été étudiées par la Chambre et dont on n'avait pas parlé jusqu'à présent.

Je félicite aussi mon collègue de Thunder Bay—Atikokan pour avoir pris la parole pour appuyer la motion au nom de mon collègue—oui, vous êtes au troisième rang—le secrétaire parlementaire du ministre des Transports qui a apporté son soutien à la motion. Je remercie ces deux personnes ainsi que mon collègue pour avoir saisi la Chambre de cette question, comme je viens de le dire.

L'objet de la motion aujourd'hui est de parler de la déréglementation et de la manière dont elle a nui à tous les modes de transport dans notre pays, et en particulier aux transports aériens. Cette motion arrive au bon moment étant donné que nous étudions le rapport Moshansky.

Quand on parle de déréglementation, il s'agit, je pense, de la déréglementation associée aux compressions budgétaires qui se sont produites en même temps. C'est comme essayer de mélanger de l'huile et de l'eau; ça ne se mélange pas. Qu'il me suffise de dire pour le moment que lorsqu'on essaie de combiner ces ingrédients, il faut un soutien solide et des lignes directrices fermes de la part du ministre pour veiller à ce que ceux qui sont chargés de contrôler la réglementation et d'assurer la sécurité des usagers de l'avion au Canada jouissent de l'appui des décideurs du plus haut niveau, et pour veiller à ce qu'ils ne soient pas surchargés de travail et à ce qu'ils s'acquittent de leurs responsabilités en matière d'enquête et de formation.

On ne l'a malheureusement pas fait. J'espère que nous avons tous, des deux côtés de la Chambre, tiré une leçon de cette terrible tragédie.

Chaque tragédie révèle des Canadiens qu'il faudrait vraiment honorer, comme mon collègue de Kenora vient de le dire. On devrait non seulement les honorer, mais reconnaître ici à la Chambre leurs mérites, d'une manière tangible qui nous permette de continuer à manifester au nom de tous les Canadiens la reconnaissance qu'ils méritent.

Je sais que je dispose de peu de temps. Je voudrais parler de trois aspects qui me paraissent importants. Tout d'abord, le soutien manifesté par toute la population de la ville de Dryden sous la conduite du maire de l'époque, Tom Jones, qui a fait preuve de leadership au cours des années où il a été maire de cette merveilleuse petite ville. Le soutien de ses habitants et le leadership de son maire étaient manifestes. Dans des conditions météorologiques épouvantables, ils ont su recevoir non pas seulement les